



Bernard POUSSET
Député de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Issoudun, le 8 octobre 2004

Réponse du député au collectif autoproclamé de défense de la Sécurité sociale

« Alors que la réforme de l'assurance maladie était déjà en cours d'adoption à l'Assemblée nationale depuis 10 jours, j'ai reçu le 9 juillet 2004 à Issoudun la visite d'un groupe de personnes venues m'apporter une pétition exigeant l'instauration d'une « véritable couverture sociale ». Mais, par méconnaissance des équilibres financiers en jeu, aucune proposition réaliste n'était venue étayer leur demande.

Le déficit structurel de l'assurance maladie n'est pas acceptable, et le devoir du législateur envers les citoyens consistait à réformer en profondeur le système afin d'assurer sa pérennité. Sinon, ce sont justement les plus faibles et les moins riches qui en auraient le plus souffert.

La santé est un bien collectif, et il nous faut accepter une part inéluctable d'augmentation des dépenses de santé, liée non seulement au progrès médical, mais aussi au vieillissement de la population. Les dépenses de santé des plus de 60 ans sont trois fois plus élevées que celles des trentenaires, et les personnes âgées de plus de 70 ans consomment 30 % des dépenses totales. En contrepartie d'une meilleure prise en charge de ces besoins nouveaux, nous avons le devoir de veiller à ce que chaque euro dépensé le soit efficacement.

Aujourd'hui, je suis optimiste parce que ce Gouvernement montre qu'il sait à la fois écouter et consulter, mais aussi mettre en œuvre des réformes difficiles que ses prédécesseurs n'avaient pas eu le courage de mener. D'ores et déjà, la commission des comptes de la Sécurité sociale estime que le déficit devrait se réduire en 2005, grâce à une progression des recettes et un ralentissement des dépenses du régime général.

La réforme de la Sécurité sociale est un enjeu sérieux. On ne peut pas se contenter de grandes promesses et de vagues propositions, qui conduisent finalement à reporter sur nos enfants la charge des soins que nous nous accordons aujourd'hui. »

Bernard POUSSET